

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE A LA FORMATION 125

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un véhicule deux-roues de la catégorie L5 en toute sécurité

Présentation de la formation

Sécuriser l'usage du deux-roues-motorisé est un enjeu majeur de sécurité routière.

A cet effet, une formation obligatoire de 7 heures est mise en place pour tous les titulaires du permis B (hormis ceux titulaires d'une catégorie de permis délivrée avant le 1er mars 1980) qui souhaitent conduire une motocyclette légère (de 50 à 125 cm³) ou un tricycle à moteur de plus de 50 cm³, dont la vitesse maximale dépasse 45 km/h et dont le poids à vide demeure inférieur à 1000 kg.

Cette formation vous autorise à conduire uniquement sur le territoire national.

Pour prétendre à cette formation, il est nécessaire d'avoir obtenu la catégorie B du permis de conduire depuis au moins 2 ans.

Il est néanmoins possible de la réaliser un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis B.

Les personnes qui peuvent justifier de la pratique d'un deux-roues 125cm³ ou d'un tricycle L5e au cours des 5 années précédant le 1er janvier 2011 sous la forme d'un document délivré, par l'assureur, stipulant leur nom en qualité de conducteur et attestant la souscription d'une assurance couvrant l'usage d'un tel véhicule au cours de la période stipulée, sont exemptés du passage de cette formation. Dans ce cas, ledit document doit être conservé avec le permis B afin de pouvoir le présenter en cas de contrôle.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Après une évaluation préalable, la formation se décompose en trois phases :

- 1- Connaître le risque deux-roues
- 2- Apprendre à maîtriser le véhicule hors circulation et en situation d'urgence (évitement, freinage)
- 3- Apprendre à circuler avec les autres

Déroulement de la formation

La formation 125 se déroule sur une durée de 7 heures et se décompose en 3 modules distincts :

- ▶ Un enseignement théorique de 2 heures présentant les accidents les plus caractéristiques en deux roues, comment appréhender les dangers de la route tels que la conduite sous la pluie ou de nuit, l'importance de toujours se protéger avec des vêtements adéquats, etc...
- ▶ Un module hors circulation de 2 heures dédié à la découverte du véhicule, ses caractéristiques et sa prise en main.
- ▶ Une pratique en condition de circulation de 3 heures destiné à appréhender le maniement du véhicule ainsi que la vitesse et le comportement à adopter en agglomération et hors agglomération.

Au terme de la formation, l'auto-école délivre à l'élève une attestation de suivi de formation à conserver avec le permis B et à présenter en cas de contrôle.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Être titulaire du permis B depuis plus de deux ans

RESULTATS ATTENDUS

Obtention d'une attestation de suivi de formation

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- **QUALIFICATION DES INTERVENANTS**

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Aires d'évolution spécialement aménagées
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

- **EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE**

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de cet enseignement, une attestation de suivi de formation sera remise par l'école de conduite.

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

7h de formation

PRIX DE LA FORMATION

Nous consulter

DATE(S) :

Nous consulter

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter <https://www.automobile.ceremh.org/>